



# FLEURISSEMENT 2024





# INTRODUCTION

Le projet communal 2024 s'inscrit dans la continuité d'une démarche de développement durable initiée depuis plus de 10 ans et qui a été récompensée en 2022 par l'obtention du niveau 3 du label européen Territoire Engagé « Climat-Air-Energie » anciennement dénommé label Cit'Ergie. Cet engagement renouvelé dans cette démarche a permis à notre collectivité de construire et structurer sa politique en faveur de l'environnement et de lutter contre le réchauffement climatique.

La mise en place d'un plan d'actions sur la base des 6 domaines du référentiel (Développement territorial - Patrimoine de la collectivité - Approvisionnement en énergie, eau et assainissement - Mobilité - Organisation interne - Communication et coopération) nécessite d'avoir une réflexion globale et de réaliser un travail collectif et transversal entre agents et élus.

Cette labellisation, qui est une démarche d'amélioration continue, nous oblige à ne pas rester sur nos acquis, à se remettre en question, mais aussi d'agir au-delà de nos domaines de compétences pour aller chercher plus de transversalité auprès de nos partenaires et citoyens.

Nombre de ces actions ont un lien direct avec notre projet de fleurissement et d'embellissement de notre cadre de vie.

Nous sommes également conscients du rôle que nous devons tenir en raison de notre situation proche de la frontière suisse, de l'entrée en France et dans notre département, pour favoriser le développement du tourisme.





# LE PROJET DE FLEURISSEMENT

La conception du projet est définie à partir des résultats obtenus à l'issue des campagnes précédentes et en tenant compte des observations formulées par le jury lors de sa visite. Notre réflexion s'enrichit également des appréciations faites par la population et les touristes lorsqu'elles sont connues à la mairie.

Les conditions climatiques que nous connaissons depuis quelques années modifient nos projets de fleurissement. Les périodes de sécheresse des années précédentes qui amènent des restrictions de l'usage de l'eau nous forcent à diversifier nos projets en réduisant la part du fleurissement annuel. Cependant en 2024, le développement des plantes est favorisé avec un début d'année pluvieux.

Les plantations dans les massifs en pleine terre résistent mieux aux périodes de sécheresse et sont plus vigoureuses. Ceci nous a donc conduit à encore réduire en 2024 le nombre de contenants (nombre de jardinières sur ponts réduit, suspensions et jardinières sur barrières supprimées en 2023) au profit de massifs plus conséquents.

Les vasques sont regroupées pour avoir un effet de « masse ». Cela réduit la chaleur au sein des contenants et nous permet d'être plus efficace et rapide au moment de l'arrosage. Certaines vasques sont également disposées en zones plus ombragées.

Cette année, nous avons légèrement diminué le nombre de variétés de plantes annuelles (une trentaine en 2023, 25 en 2024) mais en conservant un nombre de plants quasiment identique à 2023 (7 900 en 2019, 5 580 en 2022, 3 520 en 2023 et 3 650 en 2024). Le nombre de variétés par massif a été réduit afin de proposer deux effets différents dans des coloris chauds (blanc, jaune, orange et rouge).





# LE PROJET DE FLEURISSEMENT

De nouvelles jardinières d'occasion ont été achetées pour fleurir quelques ponts de la commune. Ces jardinières de type Patrimoine permettent une mise en valeur, un entretien et un meilleur arrosage des plantes annuelles. Les emplacements et les quantités ont été diminués.

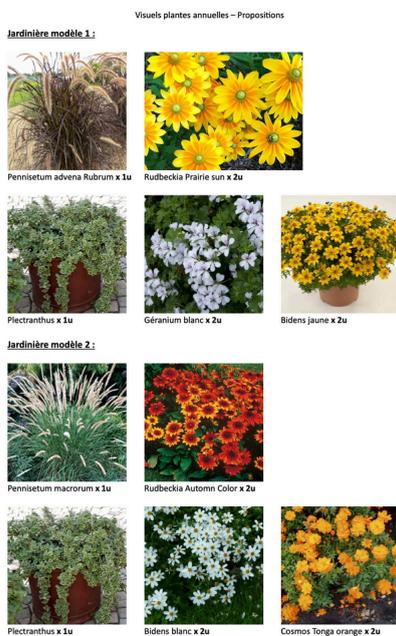
Nous avons également planté un nouveau massif permanent au droit du monument aux morts, avec une centaine de plants dans plus de 20 espèces de vivaces fleuries. Celui-ci va compléter le développement des massifs déjà réalisé en 2023.

Les employés municipaux, comme les années précédentes sont mobilisés et apportent leur concours efficace, pour mettre en œuvre la politique voulue par les élus en ce domaine.

Ce sont bien entendu les services techniques qui se trouvent au premier plan, mais ils partagent, avec ceux chargés de la communication, de la jeunesse et de la culture, le travail où chacun apporte ses compétences, afin de réussir les actions menées.



- Massifs :**
- ▶ Giratoire piscine
  - ▶ Giratoire La Poste
  - ▶ Monuments aux morts
  - ▶ Parc des Remparts
  - ▶ Mairie à gauche des escaliers



- Massifs :**
- ▶ Giratoire Intermarché
  - ▶ Hôtel du Nord
  - ▶ Faubourg Montbéliard / Paix
  - ▶ 2 massifs ST
  - ▶ Massif agrandi long mur Mairie



# UNE ANNÉE DE TRAVAUX ET DE TRANSITION

En 2024, plusieurs dossiers importants pour l'aménagement de la commune sont en cours ou vont être réalisés. Ces derniers prennent en compte une part de travaux concernant la valorisation du cadre des dellois :

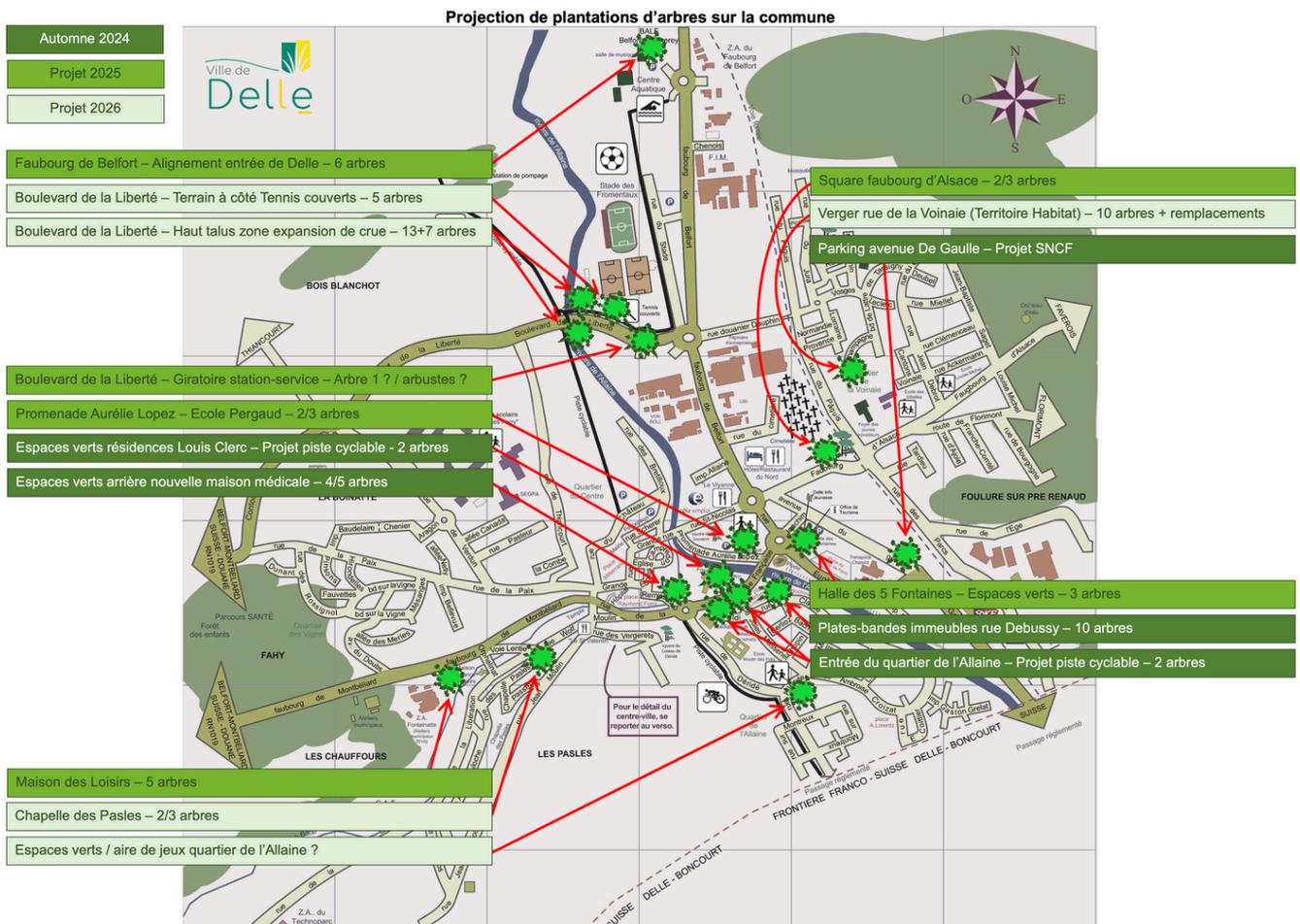
- Un nouveau tronçon de piste cyclable a vu le jour le long de la rue de la 1ère Armée Française. Des arbres vont être plantés au sein et aux abords du projet, et une plate-bande d'espace vert va être aménagée dans le courant de l'automne afin d'agrémenter le parcours des déplacements en mode doux.
- Les galeries de la Mairie sont en cours de reconstruction, un projet important dans le cœur de Delle qui touche directement les espaces verts attenants qui n'ont pas pu être fleuris cette année.
- La place Charles Riche, va également être réaménagée dans le courant de l'automne-hiver 2024-2025 avec une mise en valeur de l'entrée du centre-ville.
- L'arrière de l'église rue Roger Campredon va également être aménagé dans le prolongement du centre-ville réalisé en 2022.
- Un projet de communication sur la gestion de nos espaces verts vise à sensibiliser les dellois.





# UNE ANNÉE DE TRAVAUX ET DE TRANSITION

- Plusieurs réflexions sont en cours pour développer, améliorer et gérer nos espaces verts. Nous évoquons par exemple une tonte différenciée, un programme pluriannuel de plantation d'arbres, ou encore la végétalisation de giratoires non mis en valeur à ce jour.





# MAINTIEN D'UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ ET D'UNE IDENTITÉ

La ville existait au moyen-âge et son image s'est construite autour de son passé, qui nous a laissé un patrimoine comportant quatre bâtiments inscrits à l'inventaire des monuments historiques et bon nombre de bâtiments anciens. Le développement économique de la commune s'est réalisé sans détruire le cachet particulier lié au cadre naturel provenant de la vallée, traversée par trois cours d'eau et avec la présence d'une forêt communale préservée d'une surface de plus de 210 ha.

Ce cadre donne aux habitants la possibilité de bénéficier d'une nature proche, mais également d'espaces verts et d'arbres dans les quartiers. Les services communaux ont procédé à un recensement de notre patrimoine arboré, pour assurer son maintien et sa valeur. Les services techniques aidés par des entreprises spécialisées se chargent des interventions nécessaires sur ces ensembles essentiels à l'équilibre de la vie en ville. Il faut ajouter notre volonté d'aboutir au maintien de cette qualité, à la préservation de l'environnement et à toutes les actions qui y conduisent.

La qualité du cadre de vie intègre également la propreté urbaine et le désherbage des rues et du cimetière. La non utilisation des produits phytosanitaires depuis 2 ans, nous ont conduit à acheter de nouveaux équipements (en 2023 une désherbeuse mécanique à brosse, une désherbeuse mécanique à couteaux et une balayeuse compacte). Toutes ces solutions sont complémentaires et à utiliser en fonction des situations. En 2024, c'est une deuxième désherbeuse mécanique à brosse pour désherber les surfaces minérales dures tels que les caniveaux, les bords de trottoirs qui vient compléter la liste de matériel existant.



## MAINTIEN D'UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ ET D'UNE IDENTITÉ

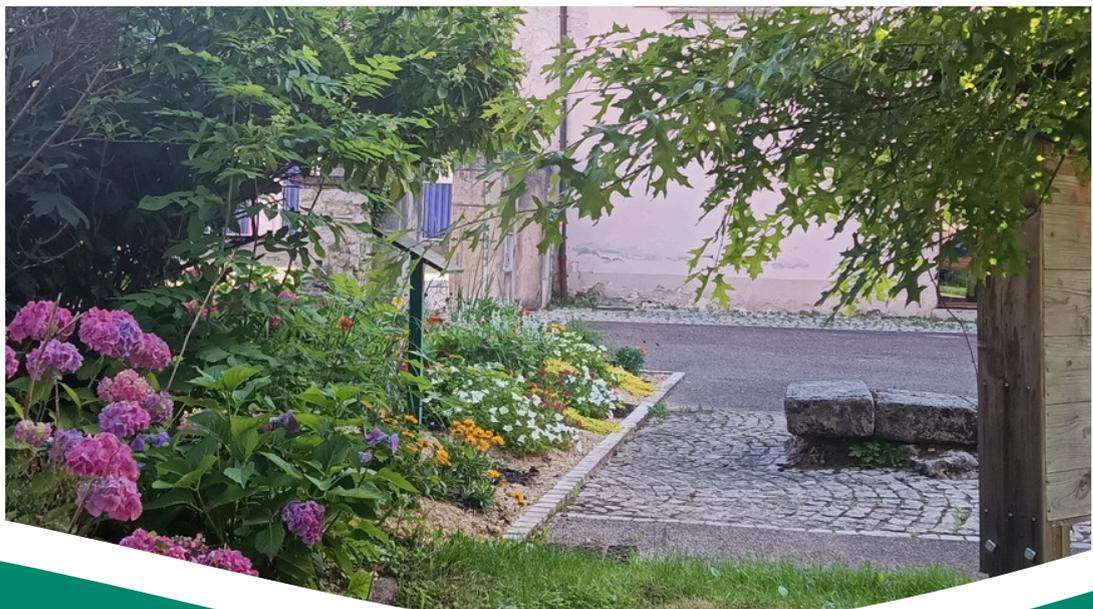
En dernier lieu, nous faisons appel à un prestataire pour le balayage de voirie des rues et axes principaux.

Le fleurissement réalisé montre la possibilité de créer des espaces valorisés en appliquant les principes d'économie et d'écologie.

Le charme de notre cité est aussi lié à l'aspect des rues, des façades avec les couleurs arrêtées dans un plan défini avec l'architecte des bâtiments de France, pour former un cadre visuel mis en valeur par le fleurissement. Nous sommes également engagés dans des opérations conduisant à l'enfouissement des réseaux.

C'est donc une ville à découvrir par les touristes et ceux qui empruntent la piste cyclable franco-suisse.

Pour rappel, un important projet de rénovation du centre a été réalisé en 2022 dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de revitalisation des bourgs-centres organisé par la région Bourgogne-Franche-Comté. Au-delà du remplacement des revêtements et de la mise en accessibilité, il a été planté dix-sept arbres, de 5 espèces différentes, en plein cœur de ville et six autres en périphérie proche afin d'apporter de la fraîcheur en été. Ils ont été plantés dans des fosses de dimensions importantes et dans un mélange terre-pierre afin de favoriser leur développement.





# CONSERVATION D'UN LIEN SOCIAL ET D'UNE ÉCONOMIE LOCALE

Notre patrimoine historique et naturel contribue au maintien d'une activité commerciale et assure un travail vers des associations à caractère social. Des tâches d'entretien d'espaces verts sont confiées à des organismes d'insertion pour le travail et en été la ville embauche de jeunes étudiants pour l'entretien des fleurs. L'association des jardins ouvriers offre la possibilité aux familles d'obtenir le bénéfice de leur production. La qualité de notre environnement favorise le développement du tourisme, qui aide l'économie locale.

Nous privilégions également les producteurs proches pour les achats de plantes et autres fournitures nécessaires à leur entretien.

La présence depuis 2018, d'une nouvelle association (les Incroyables comestibles), avec sa démarche vers des jardins partagés, nous aide à ouvrir un nouveau regard concernant l'organisation des espaces dédiés aux productions alimentaires ou florales. L'association des jardins ouvriers toujours active et la réalisation de petits jardins intergénérationnels au foyer Louis Clerc et à celui des quatre saisons, permettent de maintenir un lien social intergénérationnel.

Il faut y ajouter également l'organisation du traditionnel concours communal des maisons fleuries et l'inscription des lauréats, à celui dépendant du département où la ville présente également sa candidature pour l'hôtel de ville. Nous encourageons le développement de toutes les actions en faveur de la nature.





# RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Nos services ont intégré dans leur manière de pratiquer, cette adaptation aux méthodes plus écologiques, conduisant à économiser les moyens utilisés, pour l'entretien des plantes. Nous effectuons des paillages dans les massifs, équipons les suspensions, les vasques et jardinières de rétenteurs d'eau et de dispositifs limitant l'évaporation.

Notre objectif à terme sera de posséder une autonomie pour les besoins d'arrosages, avec le stockage de l'eau de pluie dans des cuves nous donnant une réserve actuelle de 90 m<sup>3</sup>, soit environ 1 mois d'autonomie. Lorsque les arrêtés de restriction d'eau le permettent, nous utilisons l'eau d'un puit situé au stade, les arrosages se faisant soit de nuit soit tôt le matin.





# COMMUNICATION ET ANIMATION

Des articles sont consacrés aux thèmes concernant nos actions en faveur du respect de la nature et du cadre de vie. Le fleurissement y occupe une place importante, tout comme les résultats obtenus par les particuliers ou par la ville lors des participations aux concours organisés dans le cadre des villes et villages fleuris. La mairie récompense les participants qui s'inscrivent dans cette démarche.

Nous sommes attachés à promouvoir tous les liens possibles avec les établissements scolaires. A ce sujet, il faut rappeler la réalisation d'un jardin pédagogique à la cité scolaire mais d'autres actions en lien avec les écoles maternelles et élémentaires ainsi que le périscolaire telles que :

- Ateliers « découverte de l'environnement » avec le périscolaire
- « L'école du dehors ». Les élèves de la maternelle Louise Michel ont cours ½ journée par semaine dans une classe aménagée avec des rondins de bois dans la forêt.
- Jardins dans les cours de la maternelle Pergaud et de la maternelle Louise Michel
- Mise en place d'un Permis citoyen avec les élèves des écoles élémentaires qui comporte un volet environnement et notamment des ateliers « tri des déchets » avec l'intervention d'un animateur de la Communauté de Communes Sud Territoire
- Conseil Municipal des Jeunes : mise en place d'une commission environnement
- Samedi de la parentalité : un atelier spécial " sortie cueillette de plantes sauvages et atelier cuisine " en famille

Campagne de com.



Samedi de la parentalité



Permis citoyen



Ecole du dehors





## L'ÉVOLUTION

Depuis quelques années, face à l'actualité climatique, un travail concerté, en matière de fleurissement urbain, est mené pour adapter nos choix aux nouveaux enjeux environnementaux

L'objectif principal est de privilégier des espèces résistantes à la sécheresse, aux fortes chaleurs et/ou aux épisodes pluvieux (comme cette année 2024) et le plus souvent issues de producteurs locaux. Cela passe par une diversification des types de fleurs et plantations, en s'éloignant des massifs traditionnels gourmands en eau et pesticides. Des arbustes et des vivaces, plus économes en ressources, ainsi que des plantes mellifères sont ainsi de plus en plus présents dans les espaces verts de la commune.

Si le chemin reste long pour atteindre une transition complète vers un fleurissement 100% durable, notre ville est d'ores et déjà bien engagée dans cette démarche.

**Sandrine JANIAUD LARCHER**

Maire de Delle





# L'Hôtel de Ville



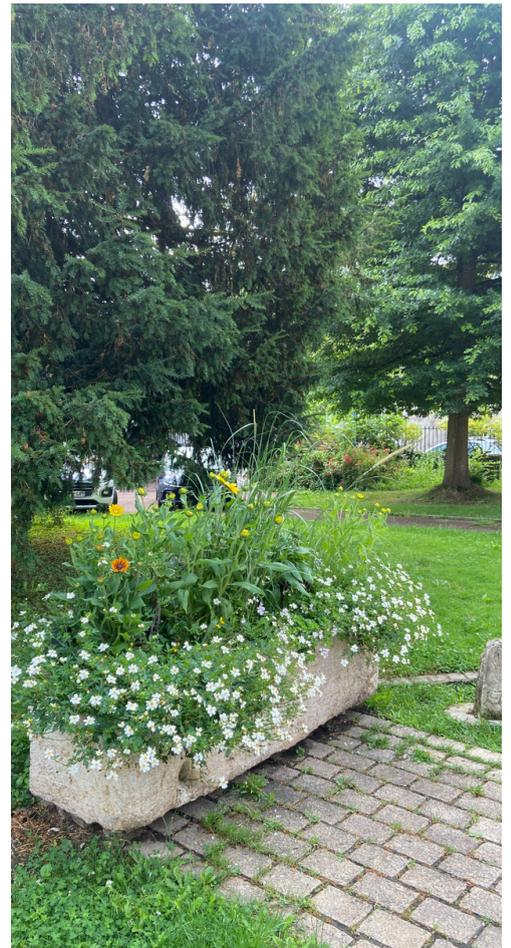


# L'Hôtel de Ville





# Les services Techniques





# Les services Techniques





# Les fontaines





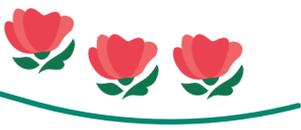
# Le coeur de ville





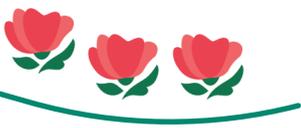
# Le coeur de ville





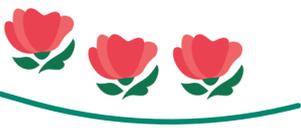
# Les ponts





# les ponts



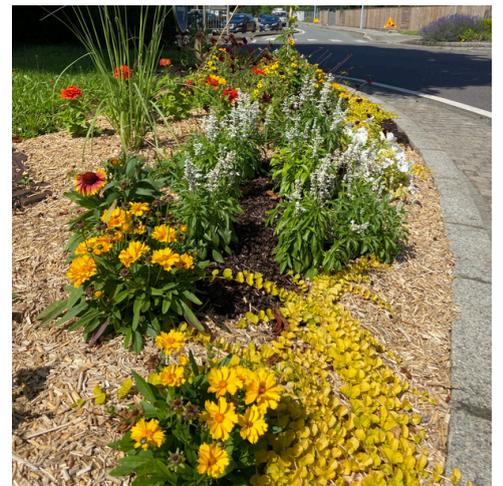


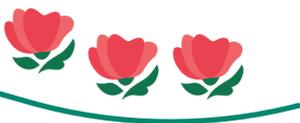
# Les giratoires





# Les giratoires





# Les giratoires





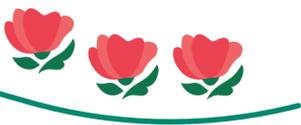
# Les giratoires





# Les vasques





# Les vasques





# Les massifs d'annuelles





# Les massifs d'annuelles





# Les massifs de vivaces



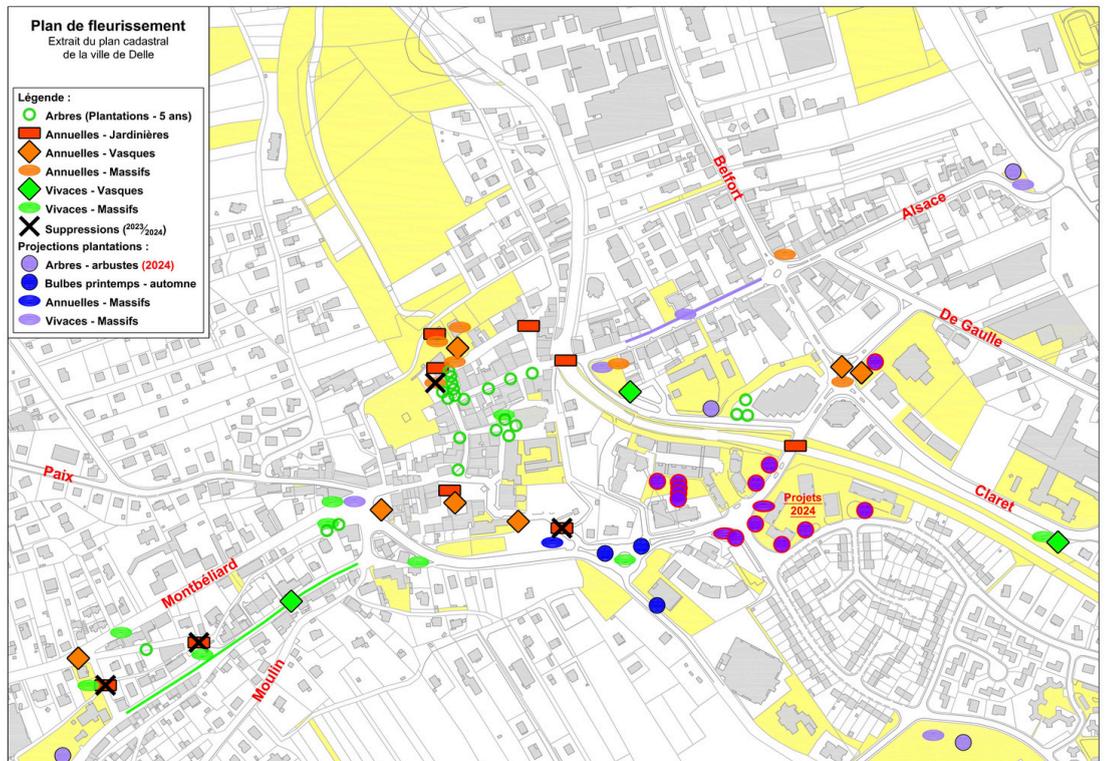
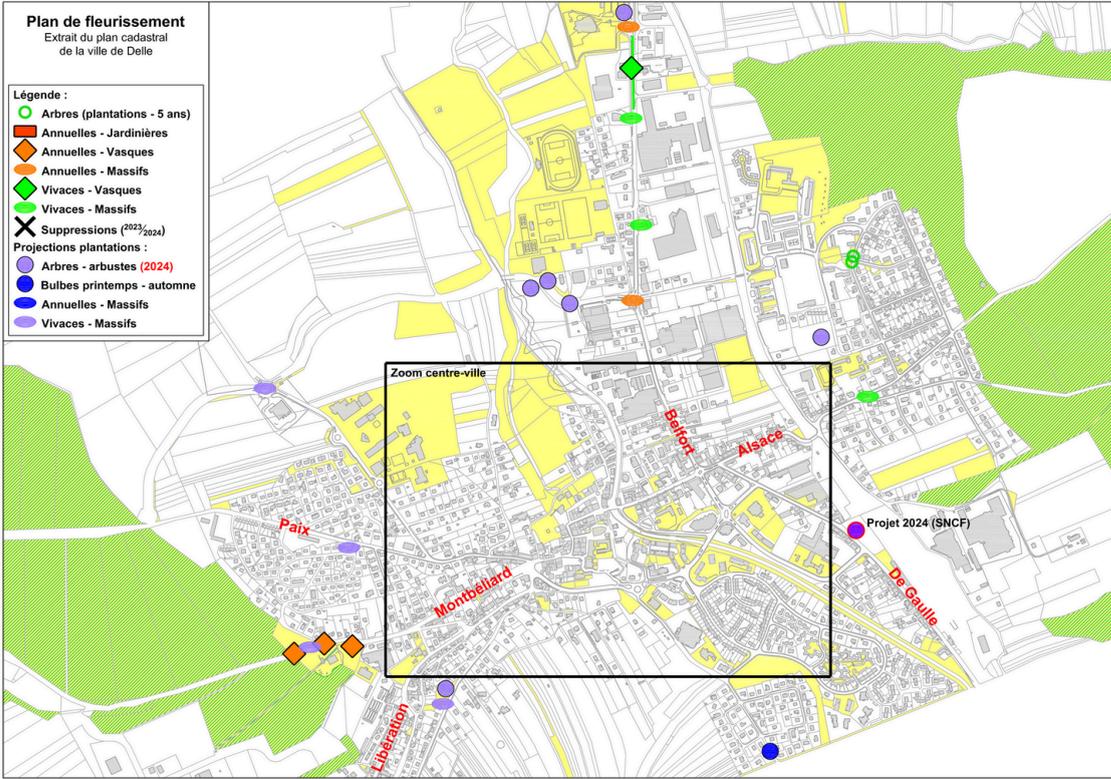


# Les massifs de vivaces





# Les plans de la ville





# Les lauréats maisons fleuries

Mme Antoinette HINGRAY



Mme Sonia NORMAND



Mme Laetitia BROGGIA





1 place François Mitterrand  
90100 DELLE

03 84 36 66 66

[www.delle.fr](http://www.delle.fr)

